

Barème			
	Coût/Habitant	Plancher	Plafond
Région	0,02 €	5 000 €	85 000 €
Département	0,03 €	5 000 €	40 000 €
Métropole	0,04 €	5 000 €	65 000 €
Communauté d'agglomération	0,07 €	5 000 €	15 000 €
Communauté de communes	0,10 €	1 500 €	5 000 €
Communes de + de 15 000 hbts	0,10 €	1 500 €	15 000 €
Communes de 7 500 à 15 000 hbts		1 000 €	
Communes de 2 500 à 7 499 hbts		750 €	
Communes de - de 2 500 hbts		500 €	
Structures de plus de 500 salariés		10 000 €	
Structure de 150 à 500 salariés		5 000 €	
Structure de 50 à 150 salariés		3 500 €	
Structure de 15 à 50 salariés		2 500 €	
Structure de moins de 15 salariés		1 000 €	
Cotisation de soutien		500 €	
Individuel		50 €	

Vos coordonnées

Nom Prénom Fonction/Titre

Courriel..... Fixe..... Mobile.....

Organisme adhérent (sauf adhésion individuelle)

Adresse.....

..... CP..... Ville.....

Date..... Signature

Règlement de la cotisation (une facture vous sera envoyée à réception du bulletin renseigné)

Montant de la cotisation (TVA non applicable).....€

Paiement par chèque (à l'ordre du CRIGE-PACA) ou par virement bancaire (cordonnées ci-dessous)

Adresse d'envoi (bulletin et paiement)

adhesion@crige-paca.org

CRIGE-PACA, Technopole de l'Environnement Arbois-Méditerranée - Avenue Louis Philibert - Bâtiment Laennec -13100 Aix-en-Provence – Tel 04 42 90 71 22

Banque: CE CEPAC – IBAN FR76 1131 5000 0108 0044 5515 435 - BIC CEPAPRPP131

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
11315	00001	08004455154	35	CE CEPAC

Références administratives SIRET : 450 675 772 00039 APE : 9499Z Préfecture : W131002907

Les données collectées dans ce bulletin alimentent l'annuaire des membres sur le site du CRIGE-PACA et vous permettent de recevoir nos informations. Elles peuvent être modifiées ou supprimées à tout moment sur simple demande à contact@crige-paca.org.

